

Fiscalité cantonale: un nouveau paradigme!

[date]

[Manifestation]

[Présentateur]

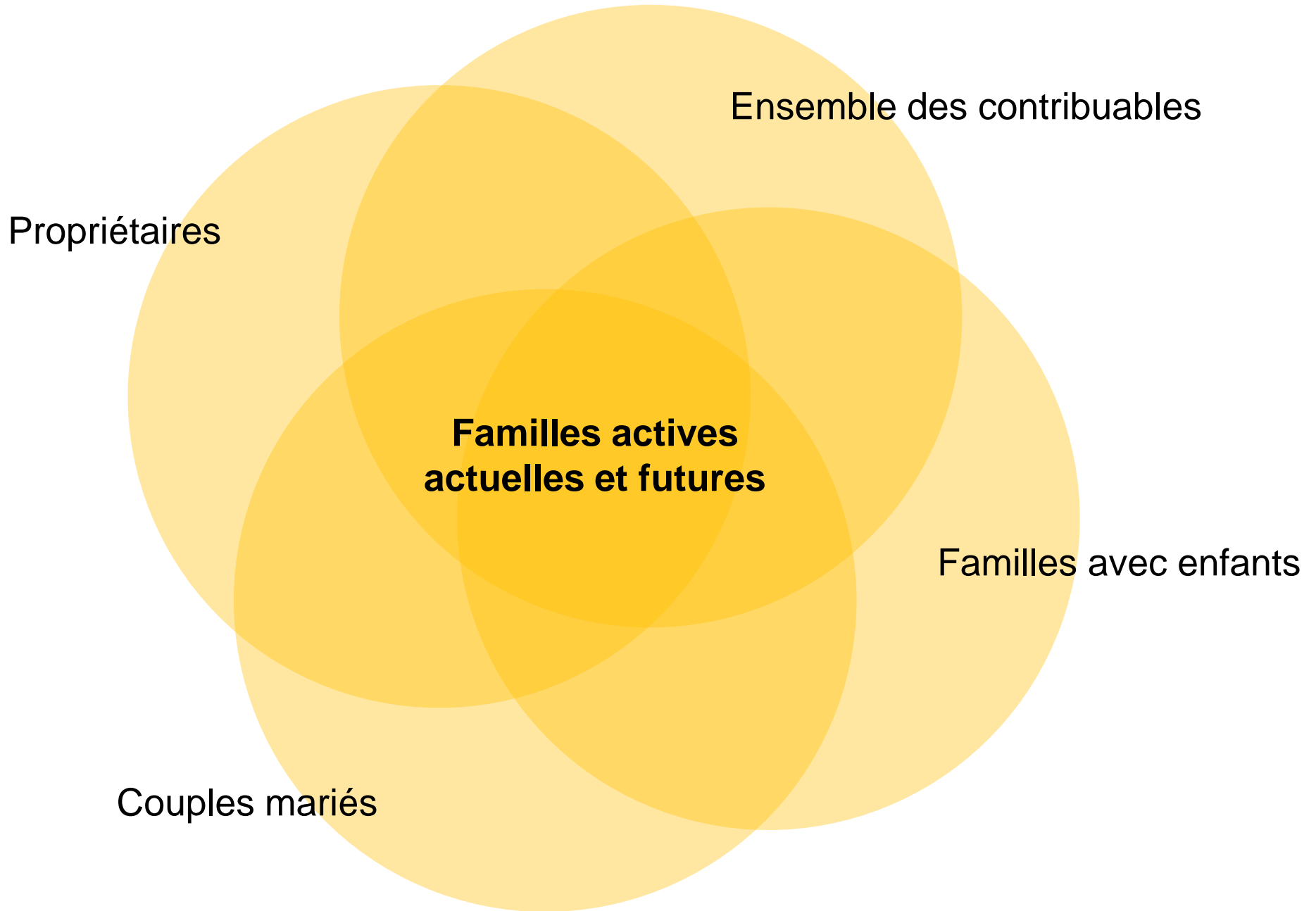


Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

➤ Exemple

- Baisse de la charge d'impôts annuelle depuis 2012: **31,6%**
(soit 3'757 francs d'économie par année)

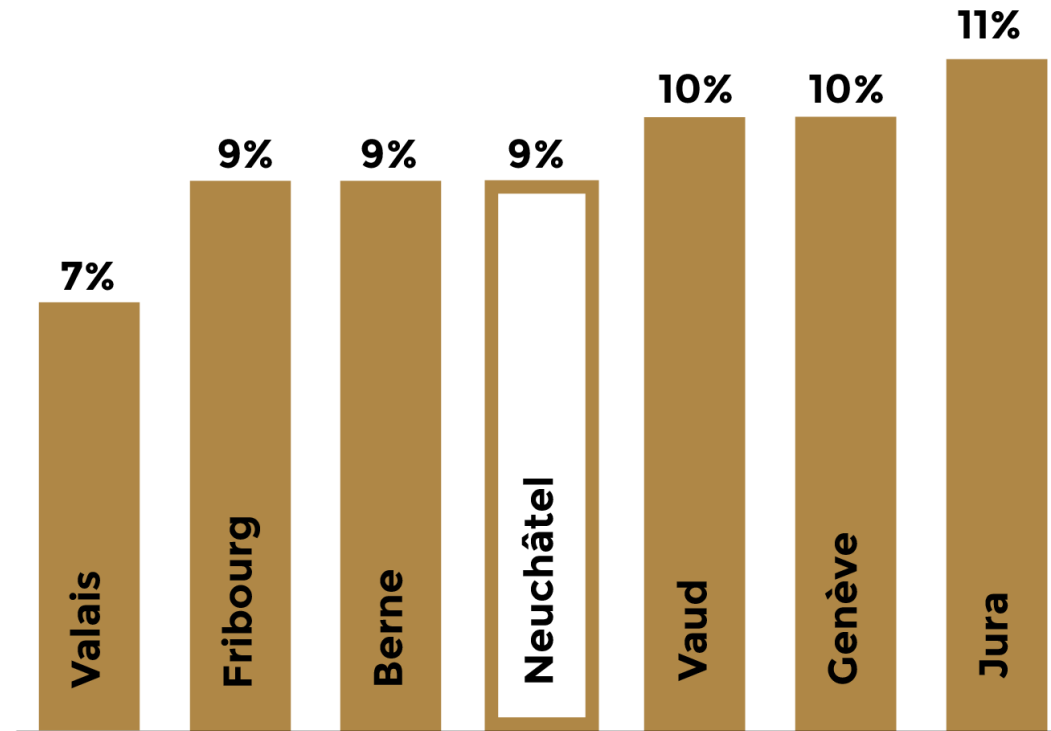
Famille, deux enfants, revenu imposable (revenus nets cumulés) de 100'000 francs, propriétaire d'un logement d'une valeur de 500'000 francs



Deux réformes d'envergure en moins de 10 ans !

« Entre 2010 et 2018, l'allègement de charge fiscale est plus prononcé à Neuchâtel, au Jura, en Valais, à Bâle-Ville, à Lucerne, à Nidwald, en Thurgovie et à Appenzell Rhodes-Intérieures et moins fort, voire même négatif (augmentation de charge fiscale), à Berne et à Schwyz. »

Nouveau positionnement du canton de Neuchâtel



Charge fiscale en % du salaire net

Plus qu'une réforme fiscale: un projet de société!

- Accès accru à l'accueil pré/parascolaire
- Tarifs avantageux
- Déductibilité intégrale des frais de garde

- **Promotion de l'égalité hommes-femmes**

Un effort partagé par tous, pour le bénéfice des contribuables

- Forte pression sur les acteurs publics
- Contribution importante du secteur privé
- **Un investissement très important qu'il faut valoriser par un effort collectif!**

Un canton qui gagne !

- ✓ Accord politique autour des réformes fiscales
- ✓ Accord avec le secteur de l'économie
- ✓ Réformes équilibrées pour les collectivités
- ✓ Réformes d'envergure - *game changer* !



Prochain défi: restaurer la confiance des Neuchâteloises et Neuchâtelois pour encourager leur ancrage durable!

**Tous les faiseurs d'opinion sont invités
à porter ce message ! Merci.**

